

Permanences publiques d'information

Mairie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin
24, avenue des Patis

— Jeudi 15 Février 2024
de 16h30 à 19h30

— Samedi 17 Février 2024
de 9h à 12h

Quelle localisation ?

Emplacement : au Nord de la commune, en face de la Scierie Locatelli

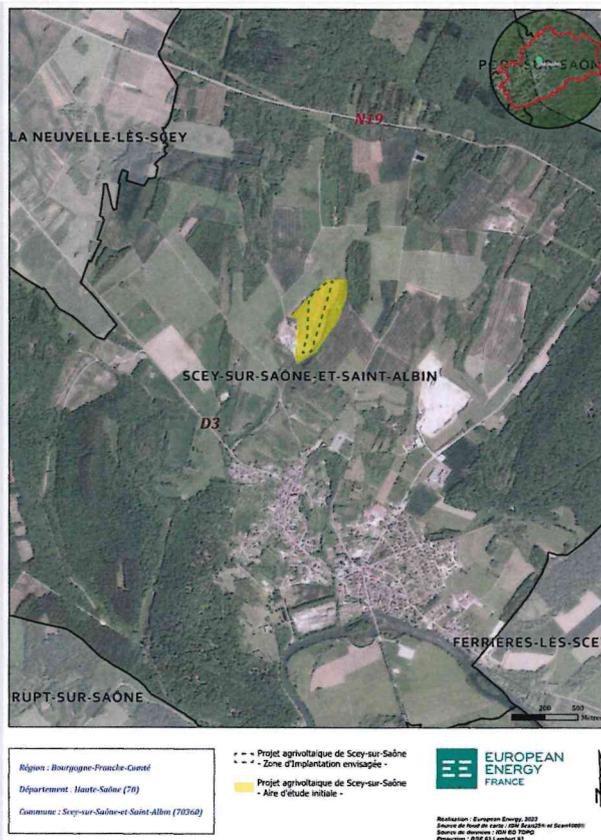
Faible emprise au sol : sur les 14 Ha de l'aire d'étude initiale, 4,6 Ha ont été retenus pour accueillir les panneaux. Grâce à la conception agrivoltaïque du parc, plus de 90 % de cette surface sera dédiée à l'activité agricole

Quels bénéfices énergétiques ?

3,2 Mwc : puissance électrique installée estimée

4400 MWh/an : production d'énergie renouvelable estimée (soit l'équivalent de la consommation moyenne de 870 foyers)

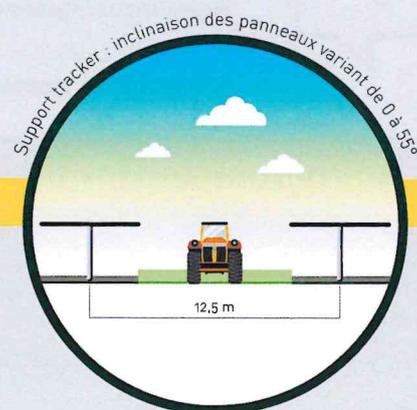
Projet d'autoconsommation collective : une étude de faisabilité est en cours pour proposer un prix de l'électricité avantageux et stable sur le long terme pour les riverains (particuliers et professionnels)



Pourquoi un projet agrivoltaïque ?

Mise en place d'une production fourragère

Le site actuel dont l'exploitation de sapins est en déclin, sera converti en prairie de fauche. Le fourrage récolté servira à l'autonomie alimentaire du cheptel de l'exploitant en polyculture-élevage engagé sur ce projet



Conception agrivoltaïque

- Panneaux suiveurs solaires mono-pieu (trackers)
- Espacement des rangées permettant une activité agricole significative et durable
- Pilotage agronomique des panneaux suiveurs solaires par l'exploitant agricole pour optimiser l'ensoleillement

